



SCSLM

Société canadienne de science
de laboratoire médical

GUIDE D'INFORMATION

Évaluation des connaissances acquises 2011

Des changements de politiques peuvent survenir périodiquement. Ils seront affichés dans notre site Web. Vous avez la responsabilité de vous assurer que vous avez en main la version en cours. Consultez le site Web de la SCSLM pour les mises à jour.

www.scslm.org

RENSEIGNEMENTS

Société canadienne de science de laboratoire médical

Adresse postale

CP 2830, PDF 1
Hamilton, ON L8N 3N8

Service de messagerie

33, Wellington St N
Hamilton, ON L8R 1M7

Téléphone

(905) 528-8642 ou
(800) 263-8277,
poste 8692

Télécopieur

(905) 528-4968

Courriel

pla@csmls.org

Site Web

www.scslm.org/eca

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	5
L'évaluation des connaissances acquises vous convient-elle?	5
Profil de compétence	6
ÉTAPE I : PRÉÉVALUATION	7
Documents justificatifs	7
Évaluation des titres de compétences	8
Exigences linguistiques	9
Études en technologie de laboratoire médical	10
Formation clinique	10
Formation continue	10
Perfectionnement professionnel	10
Certification professionnelle	10
Expérience de travail	11
Livret d'évaluation des compétences personnelles	11
Autoévaluation en ligne	11
Évaluation	12
ÉTAPE II : POSTÉVALUATION	13
Rapport technique	13
Plans d'apprentissage	13
Déclaration d'admissibilité	13
Politique relative aux plans d'apprentissage	14
DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE	16
Liste détaillée de la documentation requise	16
Glossaire des termes	17
Avertissements	17
Résumé des politiques d'ECA	18
Organismes de réglementation provinciaux	20
Associations provinciales	21
DEMANDE D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES	23

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ADMISSIBILITÉ À PASSER L'EXAMEN DE LA SCSLM

Pour pouvoir travailler au Canada à titre de technologiste de laboratoire médical (TLM), vous devez réussir à l'examen. Il y a **deux** manières de devenir admissible à passer l'examen :

Option A	Option B
Terminer avec succès un programme de formation TLM agréé par l'Association médicale canadienne (AMC)	Être déclaré équivalent par le processus d'ECA de la SCSLM et satisfaire aux exigences linguistiques.

CERTIFICATION TLM DE LA SCSLM

Les **technologistes de laboratoire médical généraux** doivent être compétents dans chacune des cinq disciplines : chimie clinique, microbiologie clinique, hématologie, histotechnologie (histopathologie) et science transfusionnelle (médecine transfusionnelle, banque de sang).

Technologistes en génétique clinique (comprend la cytogénétique et la génétique moléculaire)

Technologistes en cytologie diagnostique (comprend l'analyse gynécologique et non gynécologique).

L'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES (ECA) VOUS CONVIENT-ELLE?

Remplissez le **Livret d'évaluation des compétences personnelles** pour décider si l'ECA vous convient. Utilisez le livret pour évaluer et comparer votre expérience par rapport au profil de compétence. Assurez-vous de nous faire parvenir le livret rempli accompagné de la demande d'ECA. Vous aurez accès au livret à partir de notre site Web. www.scslm.org/eca

De plus, procédez à l'**autoévaluation en ligne pour l'ECA**. Nous recommandons que vous la remplissiez **avant** de faire la demande d'ECA. Accédez à l'autoévaluation en ligne à <http://csmls.protraining.com/index.cfm>.

Ce test vous aidera à identifier les lacunes de connaissances et vous donnera des renseignements utiles pour vous permettre de décider d'obtenir la certification canadienne. Si vous choisissez de procéder à l'ECA, il faut compléter l'autoévaluation en ligne.

Vos résultats de l'autoévaluation en ligne et le rapport diagnostique sont à titre d'information seulement et la SCSLM ne les utilisera pas en déterminant votre résultat d'ECA. Toutefois, si vous avez peu ou absence d'expérience ou de formation dans **plus d'une** discipline (chimie clinique, microbiologie clinique, hématologie, histotechnologie ou science transfusionnelle), vous ne pourrez pas être admissible à passer l'examen de la SCSLM par l'entremise de l'ECA.

Si vous décidez que l'ECA ne vous convient **pas**, nous vous recommandons d'envisager d'autres possibilités professionnelles :

- Terminer avec succès un programme de formation TLM agréé par l'AMC
- Viser la certification de la SCSLM à titre d'ALM
- Chercher des occasions en biotechnologie (visitez www.biotalent.ca pour de plus amples renseignements)

AVEZ-VOUS LU LE PROFIL DE COMPÉTENCE?

Les profils de compétence expliquent ce qu'on s'attend d'un technologiste au niveau d'entrée. Lorsque vous faites une demande d'ECA, nous examinons vos antécédents scolaires et professionnels pour déterminer si vous êtes équivalent au profil de compétence. Le développement de l'examen est basé sur le profil de compétence.

Nous n'offrons pas de réciprocité avec des universités, collèges ou d'autres pays. Vos études et votre expérience dans un autre pays ne vous rendent pas automatiquement admissible à passer l'examen de certification.

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES DE LA SCSLM

L'évaluation des connaissances acquises (ECA) de la SCSLM examine votre formation, perfectionnement et expérience professionnelle pour déterminer si vous êtes équivalent au profil de compétence.

Il y a **deux étapes** du processus d'ECA :

- **Étape 1 : Préévaluation**
Commence lorsque vous faites la demande d'ECA et se termine lorsque nous avons reçu tous vos documents requis.
- **Étape 2 : Postévaluation**
Votre postévaluation commence lorsque nous vous envoyons votre rapport technique.

ÉTAPE I : PRÉÉVALUATION

ÉTAPE I : LA PRÉÉVALUATION COMPORTE TROIS VOLETS :

1. Demande et frais d'ECA
2. Documents justificatifs
3. Évaluation

Lisez ce guide attentivement avant de faire parvenir votre demande.

1. DEMANDE ET FRAIS D'ECA

Les frais d'ECA sont de 800 \$ (CAN) par évaluation (non remboursable). Les méthodes de paiement acceptables sont par VISA, MasterCard, American Express, chèque canadien ou mandat canadien. Faites le chèque ou mandat au nom de la Société canadienne de science de laboratoire médical, ou la SCSLM. Si votre paiement nous est retourné en raison de provision insuffisante, des frais de chèque sans provision au montant de 25 \$ vous seront facturés. Consultez la demande d'ECA à la fin de ce guide.

2. DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

Vous trouverez la liste des documents requis dans la « Liste détaillée de la documentation requise ». Vous devez contacter vos établissements d'enseignement et vos employeurs pour leur demander de nous envoyer directement les documents requis.

Nous vous ferons parvenir un courriel lors de la réception de vos documents. Si vous souhaitez recevoir une mise à jour sur l'état de votre dossier, veuillez nous envoyer la demande par courriel à pla@csmls.org.

POLITIQUE DE TRADUCTION

Assurez-vous de nous envoyer vos documents en anglais ou en français. Si les documents nous sont transmis dans une autre langue que l'anglais ou le français, nous vous retournerons une copie de ces documents afin que vous les fassiez traduire par un traducteur canadien agréé.

3. ÉVALUATION

Lorsque la SCSLM aura reçu toute la documentation requise, votre dossier d'ECA sera transmis à l'équipe d'évaluation pour étude. Cette équipe examinera votre documentation pour comparer votre expérience avec le profil de compétence. Une fois l'étude complète, nous vous ferons parvenir un rapport technique par la poste. Il se peut que la période d'évaluation prenne jusqu'à six semaines.

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

ÉVALUATION DES TITRES DE COMPÉTENCES (ICES/WES)

Nous exigeons une évaluation des titres de compétences reliés à **toutes** vos études en technologie de laboratoire médical. Nous n'accepterons que les évaluations des titres de compétences qui nous sont envoyées directement par l'ICES ou le WES.

Le but de l'évaluation des titres de compétences est de confirmer que votre niveau de scolarité est authentique et de connaître votre langue d'enseignement. Les services d'évaluation des titres de compétences n'examinent pas votre capacité professionnelle ni votre expérience professionnelle; notre programme d'ECA s'en charge.

Nous acceptons les évaluations des titres de compétences suivantes :

INTERNATIONAL CREDENTIAL EVALUATION SERVICE (ICES)

Nous exigeons l'évaluation « **complète** » par l'ICES qui comprend la ou les **langue(s) d'enseignement**.

3700, Willingdon Ave.
Burnaby (C.-B.) Canada V5G 3H2

ICES
Téléphone : (604) 432-8800
Télécopieur : (604) 431-3382

Courriel : icesinfo@bcit.ca
Site Web : www.bcit.ca/ices

WORLD EDUCATION SERVICES, CANADA (WES)

Nous exigeons l'évaluation détaillée de « **chacun des cours** » par WES Canada. Vous devez demander que le rapport mentionne la ou les **langue(s) d'enseignement**. Nous acceptons également l'évaluation ICAP de WES; si nous recevons des copies vérifiées de vos relevés de notes avec votre rapport ICAP de WES, il n'est pas nécessaire de demander un deuxième jeu de relevés de notes de votre établissement d'enseignement.

45, Charles St. E., Ste 700
Toronto (ON) Canada M4Y 1S2

WES
Téléphone : (416) 972-0070
Sans frais : (866) 343-0070
Télécopieur : (416) 972-9004

Courriel : inquiryca@wes.org
Site Web : www.wes.org/ca

EXIGENCES LINGUISTIQUES

L'évaluation des titres de compétences détermine s'il est nécessaire que vous passiez un test de connaissances linguistiques. Demandez à votre établissement d'enseignement de faire parvenir une lettre séparée confirmant votre langue d'enseignement, ainsi que vos relevés de notes officiels et les plans de cours, à votre service d'évaluation des titres de compétences.

Votre langue d'enseignement a-t-elle été le français ou l'anglais?

Oui Si la langue dans laquelle vous avez fait vos études était le français ou l'anglais, vous n'avez pas à passer de test linguistique.

Non Si la langue d'enseignement n'était **pas** le français ou l'anglais, vous devez passer un test de langue pour satisfaire à nos exigences linguistiques.

Si le programme d'études que vous avez suivi était donné en plus d'une langue, vous devez vérifier si votre formation TLM était en français ou en anglais.

Les exigences linguistiques de la SCSLM ont deux étapes

Si vous devez passer un test de connaissances linguistiques, l'établissement émetteur doit nous envoyer les résultats directement.

Étape 1 : Rapport technique

Vous devez atteindre les aptitudes linguistiques suivantes pour permettre à l'équipe d'évaluation de compléter votre rapport technique.

Section d'examen	TOEFL iBT	IELTS – AC	IELTS – GT	CanTest
Compréhension	–	5,5	5,5	3,0
Lecture	–	5,5	5,5	3,0
Écriture	–	5,5	5,5	3,0
Conversation	–	5,5	5,5	3,0
Total	61-79	5,5	5,5	3,0

Étape 2 : Équivalence et admissibilité à l'examen

Vous devez atteindre les aptitudes linguistiques suivantes pour devenir admissible à passer l'examen.

Section d'examen	TOEFL iBT	IELTS – AC	IELTS – GT	CanTest	MELA*
Compréhension	20	7,0	7,0	4,0	8
Lecture	22	7,0	7,0	4,0	7
Écriture	22	7,0	7,0	4,0	7
Conversation	24	7,0	7,0	4,0	8
Total	88	7,0	7,0	4,0	–

*The Michener English Language Assessment

ÉTUDES EN TECHNOLOGIE DE LABORATOIRE MÉDICAL

Communiquez avec vos établissements d'enseignement et demandez-leur de nous envoyer directement les relevés de notes officiels ainsi que les plans de cours. Si nous recevons des copies vérifiées de vos relevés de notes avec votre rapport ICAP de WES, il n'est pas nécessaire de demander un deuxième jeu de relevés de notes de votre établissement d'enseignement.

i) Relevés de notes officiels

Ces relevés énumèrent tous les cours que vous avez suivis dans un collège ou une université et indiquent la note finale attribuée pour chaque cours.

ii) Plans de cours/syllabus d'études

- Pour évaluer votre niveau de scolarité de façon sérieuse, l'équipe d'évaluation doit avoir en main les plans de chacun des cours énumérés dans vos relevés de notes officiels.
- Les plans de cours doivent comprendre une description détaillée du contenu de chaque cours de technologie de laboratoire médical que vous avez suivi.

FORMATION CLINIQUE (STAGE)

Un représentant officiel de votre établissement d'enseignement ou de votre laboratoire doit nous envoyer directement une lettre détaillant votre formation clinique structurée.

La lettre officielle doit comprendre :

- un plan détaillé des sujets abordés durant la formation;
- la durée de la formation;
- les méthodes utilisées pour guider vos progrès;
- une explication de la façon selon laquelle vous avez été évalué (noté).

Veillez inclure une liste complète de tous les tests exécutés si vous avez terminé votre formation clinique dans les cinq dernières années.

FORMATION CONTINUE

Communiquez avec vos établissements d'enseignement et demandez-leur de nous envoyer directement les relevés de notes **officiels** pour tout cours TLM suivi au cours des cinq dernières années (par ex., des cours supplémentaires, de perfectionnement ou par correspondance).

Si vous suivez un cours actuellement, faites-nous parvenir la preuve d'inscription et la date à laquelle vous prévoyez terminer le cours.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Vous pouvez présenter des copies de vos certificats pour les séminaires et les ateliers TLM auxquelles vous avez assisté au cours des cinq dernières années.

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Si vous avez reçu la certification professionnelle ou l'autorisation d'exercer en technologie de laboratoire médical d'un pays étranger, communiquez avec l'organisme de certification concerné et demandez-lui de nous envoyer la preuve de votre certification professionnelle.

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

Un représentant officiel des laboratoires où vous avez travaillé dans les cinq dernières années doit nous envoyer directement une lettre détaillant votre expérience professionnelle à titre de TLM.

Les lettres officielles doivent :

- être présentées sur du papier à en-tête officiel;
- être signées par le représentant officiel du laboratoire;
- mentionner les dates de votre emploi;
- indiquer la période passée dans chaque domaine si vous avez travaillé au sein de plus d'un service;
- préciser la liste des tests que vous avez effectués;
- spécifier l'équipement/les méthodes utilisés pour réaliser ces tests;
- signaler la fréquence des analyses (par exemple, hebdomadaire, quotidienne);
- préciser le nombre d'échantillons traités par semaine.

LIVRET D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PERSONNELLES

Remplissez le livret d'évaluation des compétences personnelles pour déterminer si l'ECA vous convient, et pour évaluer et comparer votre expérience par rapport au profil de compétence.

Ce livret se situe sur notre site Web à www.scslm.org/eca.

Le livret d'évaluation des compétences personnelles indiquera à l'équipe d'évaluation votre degré de connaissances et d'expérience. Les documents officiels à l'appui de votre dossier d'ECA doivent confirmer les évaluations personnelles que vous avez indiquées dans ce livret.

Lorsque vous aurez rempli le livret d'évaluation, faites-en une copie pour vos dossiers et envoyez-nous l'original avec votre demande d'ECA.

AUTOÉVALUATION EN LIGNE – À L'USAGE EXCLUSIF DES TLM GÉNÉRAUX

Accédez à l'autoévaluation en ligne pour l'ECA à <http://csmls.protraining.com/index.cfm>.

Complétez-la pour découvrir vos forces et vos faiblesses par rapport à la norme canadienne. Ces renseignements vous aideront à vous préparer au processus d'ECA et à mettre vos compétences et vos connaissances à niveau.

Lisez cette section attentivement avant d'acheter l'autoévaluation en ligne

- Depuis la page d'accueil, choisissez « **Pour en savoir plus** » (<http://csmls.protraining.com/faq.cfm>) pour accéder aux renseignements importants sur cette évaluation.
- Les frais s'élèvent à 59,95 \$ CAN plus les impôts pertinents (TVH/TPS)
- Visitez le site Web de l'autoévaluation en ligne pour créer un nom d'utilisateur et un mot de passe. Vous n'êtes pas autorisé à ouvrir une session sans votre numéro de référence de la SCSLM.
- Nous vous recommandons de compléter l'autoévaluation en ligne **avant** de faire la demande d'ECA pour vous permettre de décider si l'ECA vous convient.
- Il n'y a **aucune note de passage minimale** – les résultats sont à titre d'information seulement et la SCSLM de les utilisera pas dans votre évaluation.

Comment présenter la preuve d'achèvement de l'autoévaluation en ligne à la SCSLM

- Si vous complétez l'autoévaluation en ligne **avant** de faire la demande d'ECA, notez votre nom d'utilisateur relatif à l'autoévaluation en ligne sur le formulaire de demande d'ECA pour que la SCSLM puisse confirmer que vous l'avez complétée.
- Si vous complétez l'autoévaluation en ligne **après** avoir fait la demande d'ECA, envoyez un courriel à pla@csmls.org avec les données suivantes :
 - Mention de « l'autoévaluation en ligne complétée » dans l'objet du courriel
 - Votre nom intégral
 - Votre nom d'utilisateur relatif à l'autoévaluation en ligne (il s'agit du nom d'utilisateur du compte établi pour accéder à l'examen)
 - Votre numéro de référence de la SCSLM

ÉVALUATION

Lorsque la SCSLM aura reçu toute la documentation requise, votre dossier d'ECA sera transmis à l'équipe d'évaluation pour étude. Cette équipe examinera votre documentation pour évaluer votre expérience. Une fois l'étude complète, nous vous ferons parvenir un rapport technique par la poste. Il se peut que la période d'évaluation prenne jusqu'à six semaines.

ÉTAPE II : POSTÉVALUATION

La postévaluation commence lorsque nous vous envoyons votre rapport technique.

RAPPORT TECHNIQUE

Lorsque l'ECA sera complète, nous vous enverrons votre rapport technique. Ce rapport soulignera les prochaines étapes à franchir.

Votre rapport technique indiquera un des trois résultats suivants :

- 1) Vous êtes **équivalent** au profil de compétence et admissible à passer l'examen.
- 2) Vous **n'êtes pas équivalent** et vous devez terminer avec succès un **plan d'apprentissage** pour devenir admissible à passer l'examen.
- 3) Vous **n'êtes pas équivalent** et vous devez compléter un programme de formation à plein temps en TLM agréé par l'AMC pour devenir admissible à passer l'examen ou envisager d'autres options professionnelles. Songez à la certification de la SCSLM à titre d'ALM ou des occasions en biotechnologie (visitez le site www.biotalent.ca pour de plus amples renseignements).

PLANS D'APPRENTISSAGE

Vous devez compléter avec succès un **plan d'apprentissage** afin de combler les lacunes identifiées dans votre rapport technique avant d'être considéré admissible à passer l'examen.

Lacunes de perfectionnement :

Vous avez une lacune de perfectionnement si vous n'avez pas exercé dans un domaine au cours des cinq dernières années, comme par exemple la chimie clinique, la microbiologie clinique, l'hématologie, l'histotechnologie ou la science transfusionnelle. Vous devrez suivre un cours pour vous remettre à niveau de l'exercice courant au Canada.

Lacune générale :

Vous avez une lacune générale dans un domaine où vous avez peu sinon point de formation, de stage clinique et/ou d'expérience de travail. Si vous possédez **plus d'une** lacune générale, vous ne serez pas admissible à l'examen par l'entremise de l'ECA. Nous vous recommanderons de compléter un programme de formation à plein temps et vous offrirons d'autres options comme la certification ALM ou d'autres occasions en biotechnologie (visitez le site www.biotalent.ca pour de plus amples renseignements).

Les rapports techniques demeurent valables pendant deux (2) ans.

DÉCLARATION D'ADMISSIBILITÉ

Nous vous émettrons une déclaration d'admissibilité à l'examen de certification de la SCSLM lorsque vous serez déclaré « équivalent » dans votre rapport technique et aurez satisfait à nos exigences linguistiques.

Les déclarations d'admissibilité sont valides pendant les 12 mois de votre date initiale d'admissibilité à l'examen. (Cette date est indiquée dans votre rapport ECA.) Cela vous accorde trois (3) **essais consécutifs** dans une période de douze (12) mois pour réussir à l'examen. Les sessions d'examen se déroulent en février, en juin et en octobre. Vous trouverez le guide d'examen sur notre site Web.



POLITIQUE RELATIVE AU PLAN D'APPRENTISSAGE

Vous devez compléter un plan d'apprentissage afin de devenir admissible à l'examen de certification de la SCSLM. Votre plan d'apprentissage précise de quelle façon vous comblez les lacunes identifiées dans votre rapport technique d'ECA. Vous avez **deux (2) ans** pour terminer votre plan d'apprentissage.

COURS DE PERFECTIONNEMENT ET COURS DÉTAILLÉS

Sur notre site Web à www.scslm.org, vous trouverez une variété de cours que vous pouvez suivre pour compléter votre plan d'apprentissage :

- Choisissez l'onglet « Technologistes internationaux » du menu à gauche
- Sélectionnez « Étape 2 » du menu au bas

Pour chaque sujet, vous avez le choix de plus d'un cours. Vous n'avez à choisir qu'un cours pour chaque sujet. Les cours sont offerts dans divers formats, avec des dates de commencement et de fin différentes et des coûts et méthodes d'évaluation variés. La majorité des cours dans la liste impliquent l'étude à domicile.

LACUNES DE PERFECTIONNEMENT – GÉNÉRALES

Si votre ECA vous oblige de suivre des cours de perfectionnement en microbiologie, chimie clinique, hématologie, science transfusionnelle et histotechnologie, vous pouvez choisir vos cours de la **Liste de cours approuvés pour combler les lacunes de perfectionnement générales** sur notre site Web.

Par exemple : Si vous devez suivre un cours de perfectionnement en histotechnologie :

- Consultez la liste de *cours approuvés pour combler les lacunes de perfectionnement générales* sur notre site Web
- Cherchez les cours en histotechnologie

LACUNES DE PERFECTIONNEMENT – SPÉCIFIQUES À UN SUJET

Si votre ECA vous oblige de suivre des cours de perfectionnement relatifs à un sujet en particulier, vous pouvez choisir vos cours de la **Liste de cours approuvés pour combler les lacunes dans un sujet en particulier** sur notre site Web.

Par exemple : Si vous devez suivre un cours de perfectionnement relatif à un sujet en particulier en histotechnologie sur les « colorants spéciaux » :

- Consultez la liste de *cours approuvés pour combler les lacunes dans un sujet en particulier* sur notre site Web
- Cherchez les cours en histotechnologie sur les « colorants spéciaux »

LACUNE IMPORTANTE

Si votre ECA vous oblige de suivre un cours détaillé, vous pouvez choisir votre cours de la *Liste de cours détaillés approuvés* sur notre site Web.

Par exemple : Si vous devez suivre un cours détaillé en histotechnologie :

- Consultez la liste de *cours détaillés approuvés* sur notre site Web
- Cherchez les cours détaillés en histotechnologie

AUTRES MOYENS DE COMPLÉTER VOTRE PLAN D'APPRENTISSAGE

COURS N'APPARAISSANT PAS SUR LA LISTE DE COURS APPROUVÉS

Si vous avez trouvé un cours qui n'apparaît pas sur la liste de cours préautorisés, vous devez demander à la SCSLM de l'approuver. Le cours doit être au niveau de technologiste. Il faut donner les renseignements suivants à la SCSLM :

- Le nom et le numéro du cours et le nom de l'école
- La description ou le plan du cours, si nous le demandons

L'équipe d'évaluation passera en revue le cours en question et décidera s'il est digne d'approbation pour combler vos lacunes de connaissances.

EXERCICE CLINIQUE

Si vous avez l'occasion de participer à un stage clinique, vous pouvez demander à la SCSLM d'approuver votre stage clinique pour votre plan d'apprentissage. Pour l'approbation, nous exigeons :

- Une lettre du directeur de laboratoire envoyée directement à la SCSLM
- La lettre devrait inclure les détails du matériel traité, y compris la durée, la personne s'occupant de l'évaluation du travail, l'envergure du matériel, etc.

APRÈS AVOIR COMPLÉTÉ VOTRE PLAN D'APPRENTISSAGE

- Demandez les relevés de notes officiels du collège ou de l'établissement d'enseignement où vous avez complété vos cours
- Le collège ou l'établissement d'enseignement doit envoyer vos relevés de notes directement à la SCSLM
- Après que la SCSLM aura reçu la preuve que vous avez réussi à votre plan d'apprentissage et avez satisfait à toute autre exigence (par exemple, les aptitudes linguistiques de l'Étape 2), nous vous enverrons une déclaration d'admissibilité à l'examen de certification de la SCSLM.

DOCUMENTATION ADDITIONNELLE ET POLITIQUE D'APPEL

Si vous croyez que la présentation de documentation additionnelle de votre employeur ou établissement d'enseignement est susceptible de changer votre résultat d'ECA, vous devez soumettre une demande de documentation additionnelle ainsi que des frais of 100 \$. Nous n'accepterons que des documents fournis par les employeurs ou établissements que vous avez mentionnés dans votre demande d'ECA originale.

Si vous n'êtes pas d'accord avec votre résultat d'ECA et souhaitez que votre dossier fasse l'objet d'une révision, vous devez faire une demande d'appel et verser des frais de 100 \$. Vous avez 45 jours à partir de la date indiquée sur votre rapport d'ECA pour envoyer la demande d'appel. Les formulaires de demande de documentation additionnelle et d'appel se trouvent sur notre site Web.



LISTE DÉTAILLÉE DE LA DOCUMENTATION REQUISE

- Évaluation des titres de compétences** : Le service émetteur d'évaluation des titres doit faire parvenir votre évaluation directement à la SCCLM.
 - ICES, évaluation complète
 - ou
 - WES, évaluation de chacun des cours
- Compétences linguistiques (s'il y a lieu)** : L'établissement émetteur doit envoyer vos résultats de test directement à la SCCLM.
- Formation en TLM** : Vos établissements d'enseignement doivent envoyer ces documents directement à la SCCLM.
 - Relevés de notes officiels**
 - Plans de cours/syllabus d'études**
- Formation clinique (stage)** : Un représentant officiel de votre établissement d'enseignement ou de votre laboratoire doit faire parvenir les documents directement à la SCCLM.
- Formation théorique complémentaire (s'il y a lieu)** : Vos établissements d'enseignement doivent envoyer les relevés de notes officiels et les plans de cours directement à la SCCLM.
- Formation continue (s'il y a lieu)** : Vos établissements d'enseignement doivent envoyer les relevés de notes officiels et les plans de cours directement à la SCCLM.
- Perfectionnement professionnel (s'il y a lieu)** : Pour les séminaires et les ateliers, vous pouvez présenter des copies de vos certificats.
- Certification professionnelle (s'il y a lieu)** : Votre association de certification professionnelle doit envoyer la preuve de votre certification professionnelle et de son statut.
- Expérience de travail** : Chacun de vos établissements employeurs doit envoyer une lettre détaillée décrivant votre expérience de travail directement à la SCCLM.
- Livret d'évaluation des compétences personnelles** : Vous devez envoyer l'original à la SCCLM.
- Autoévaluation en ligne** : Vous devez créer un compte en ligne et ensuite acheter et compléter l'autoévaluation en ligne. Une fois complétée, il faut envoyer votre nom d'utilisateur du compte à la SCCLM.

GLOSSAIRE DES TERMES

ECA	L'évaluation des connaissances acquises (ECA) compare votre niveau de scolarité, votre formation et votre expérience de travail avec le profil de compétences.
Profil de compétences	Les profils de compétences expliquent ce qu'on s'attend d'un technologiste au niveau d'entrée. Nous examinons vos antécédents scolaires et professionnels pour déterminer si vous êtes équivalent au profil de compétence. Les profils de compétences se trouvent sur notre site Web.
Documents officiels	Les documents officiels sont envoyés directement à la SCSLM par les établissements émetteurs et deviennent la propriété de la SCSLM. Nous ne vous retournerons aucun document officiel. Nous n'accepterons pas de télécopies ou de documents envoyés par courriel et nous n'accepterons pas de photocopies que vous nous faites parvenir personnellement.
Conseil de la certification nationale (CCN)	Le Conseil de la certification nationale (CNC) est responsable de toutes les questions relatives aux normes et aux politiques de certification. Il est composé de membres de chaque association et organisme de réglementation provinciaux. Le CNC autorise les profils de compétences.
AMC	L'Association médicale canadienne (AMC) utilise les profils de compétences pour agréer les programmes de formation TLM. Visitez le site Web de l'AMC pour obtenir de plus amples renseignements. www.amc.ca

AVERTISSEMENTS

Immigration	Nous ne participons pas aux questions concernant l'immigration des candidats à l'ECA. Nous vous fournissons deux copies de votre rapport technique au cas où vous devez le soumettre aux autorités de l'immigration ou à un organisme provincial de réglementation.
Organismes de réglementation	Nous vous fournissons deux copies de votre rapport technique au cas où vous devez le produire aux fins de règlements provinciaux de droit de pratique.

RÉSUMÉ DES POLITIQUES D'ECA

<p>Admissibilité à l'examen de certification de la SCSLM</p>	<p>Il y a deux voies d'admissibilité possibles à l'examen de certification de la SCSLM :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Terminer avec succès un programme d'études en TLM agréé par l'AMC. (Un programme agréé par l'AMC satisfait aux exigences du Comité de l'agrément de l'Association médicale canadienne. Consultez le site Web de la SCSLM sous « Certification » pour obtenir une liste des programmes.) Vous devez remplir toutes les conditions d'obtention du diplôme avant la date de l'examen. <p>ou</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Être déclaré admissible par le processus d'évaluation des connaissances acquises de la SCSLM.
<p>Présentation de la demande d'ECA et des documents</p>	<p>Les frais d'ECA sont non remboursables et non transférables.</p> <p>Les documents transmis directement à la SCSLM par les établissements et les organismes émetteurs demeurent la propriété de la SCSLM.</p> <p>Après que nous aurons reçu votre demande d'ECA et les frais, vous aurez 12 mois pour vous assurer que nous avons bien en main les documents requis. Si nous n'avons pas reçu tous vos documents dans ce laps de temps, vous devrez faire une autre demande.</p>
<p>Autoévaluation en ligne</p>	<p>À partir du 1^{er} juin 2011, tous les candidats à l'ECA doivent compléter l'autoévaluation en ligne.</p> <p>L'autoévaluation en ligne est conçue pour vous offrir une perspective intéressante de la pratique de laboratoire médical au Canada et de votre état de préparation à la main-d'œuvre canadienne. Il n'y a aucune note de passage minimale – vos résultats de l'autoévaluation en ligne et du rapport sont à titre d'information seulement et la SCSLM ne les utilisera pas pour déterminer votre résultat d'ECA.</p>
<p>Traductions</p>	<p>Faites parvenir vos documents en anglais ou en français. Si les documents nous sont transmis dans une autre langue que le français ou l'anglais, nous vous retournerons une copie de ces documents afin que vous les fassiez traduire par un traducteur canadien agréé.</p>
<p>Compétences linguistiques</p>	<p>Si votre évaluation des titres de compétence de l'ICES ou de WES indique que votre langue d'enseignement n'était pas l'anglais ou le français, vous devez passer un test de langue pour satisfaire à nos exigences linguistiques.</p> <p>Si votre programme de formation a été offert en plusieurs langues, vous devez vérifier si l'enseignement en TLM que vous avez reçu était en anglais seulement. Demandez à votre établissement d'enseignement d'envoyer, à votre service d'évaluation des titres de compétence et à la SCSLM, une lettre séparée confirmant votre langue d'enseignement, ainsi que votre relevé de notes officiel et les plans de cours.</p>

Rapport technique	Les évaluations sont valides pendant deux (2) ans.
Déclaration d'admissibilité	Les déclarations sont valides pendant 12 mois suivant votre date initiale d'admissibilité à l'examen. Vous avez droit à trois (3) essais pour réussir à l'examen. Les sessions d'examens ont lieu en février, juin et octobre.
Plans d'apprentissage	<p>Vous avez peut-être à compléter un plan d'apprentissage afin de devenir « équivalent » au profil de compétences. Votre plan d'apprentissage vous indique comment vous comblerez les lacunes identifiées dans votre rapport technique. Vous avez deux (2) ans à partir de la date indiquée sur votre rapport pour terminer avec succès un plan d'apprentissage.</p> <p>Lacunes de perfectionnement – Si vous avez des lacunes de perfectionnement générales, vous devez choisir les cours pertinents de la liste de cours approuvés pour combler les lacunes de perfectionnement sur notre site Web.</p> <p>Lacunes spécifiques à un sujet – Si vous avez des lacunes spécifiques à un sujet, vous devez choisir les cours de la liste de cours approuvés pour combler les lacunes spécifiques à un sujet sur notre site Web.</p> <p>Lacune générale (une) – Si vous avez une lacune générale, vous devez choisir un cours de la liste de cours approuvés pour combler les lacunes générales sur notre site Web.</p>
Documentation additionnelle	<p>Si vous recevez un rapport d'évaluation « non équivalent » et que vous souhaitez présenter de la documentation additionnelle pour étude, vous avez 90 jours à partir de la date indiquée dans votre rapport d'évaluation pour nous faire parvenir la demande de documentation additionnelle ainsi que les frais de 100 \$ (CAN). Votre formulaire doit indiquer quels documents nous seront transmis.</p> <p>Nous n'accepterons que les documents des établissements que vous avez mentionnés dans votre demande d'ECA originale. Nous vous ferons parvenir un rapport d'évaluation révisé dans les 45 jours suivant la réception des documents.</p>
Appel	Si vous recevez un rapport d'évaluation « non équivalent » et que vous croyez que l'évaluation n'est pas appropriée, vous avez 45 jours suivant la date mentionnée dans le rapport pour présenter un appel. Faites parvenir la demande d'appel ainsi que des frais de 100 \$ (CAN). Nous assignerons d'autres spécialistes pour réviser votre dossier et nous vous ferons parvenir un rapport mis à jour dans les 45 jours qui suivent.
Non-discrimination	Nous n'exerçons pas la discrimination pour quelque raison que ce soit, y compris l'âge, le sexe, la race, l'origine ethnique, la couleur, la religion, l'orientation sexuelle ou l'état matrimonial.

ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION PROVINCIAUX

ALBERTA COLLEGE OF MEDICAL LABORATORY TECHNOLOGISTS (ACMLT)

301-9426 51 Avenue NW
Edmonton (Alberta) T6E 5A6
Téléphone : (780) 435-5452 ou (800) 265-9351
Télécopieur : (780) 437-1442

www.acmlt.org

ORDRE DES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE MÉDICAL DE L'ONTARIO (OTLMO)

36 Toronto St., Suite 950
Toronto (Ontario) M5C 2C5
Téléphone : (416) 861-9605 ou (800) 323-9672
Télécopieur : (416) 861-0934

www.cmlto.com

ASSOCIATION DES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE MÉDICAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK (ATLMNB)

C.P. 1812
Halifax (N.-B) E1C 9X6
Téléphone : (506) 758-9956
Télécopieur : (506) 758-9963

www.nbsmlt.nb.ca

ORDRE PROFESSIONNEL DES TECHNOLOGISTES MÉDICAUX DU QUÉBEC (OPTMQ)

281, av. Laurier Est
Montréal (Québec) H2T 1G2
Téléphone : (514) 527-9811 ou (800) 567-7763
Télécopieur : (514) 527-7314

www.optmq.org

SASKATCHEWAN SOCIETY OF MEDICAL LABORATORY TECHNOLOGISTS (SSMLT)

<u>Service de messagerie</u>	<u>Adresse postale</u>
201-2124 Broad St	PO Box 3837
Regina (SK)	Regina (SK)
S4P 1Y5	S4P 3R8

Téléphone/télécopieur : (306) 352-6791

www.ssmlt.sk.ca

NOVA SCOTIA COLLEGE OF MEDICAL LABORATORY TECHNOLOGISTS, (NSCMLT)

265 – 5991 Spring Garden Rd
Halifax Professional Center
Halifax (N.-É.) B3H 1Y6
Téléphone : (902) 453-9605
Télécopieur : (902) 454-3535

www.nscmlt.org

COLLEGE OF MEDICAL LABORATORY TECHNOLOGISTS OF MANITOBA (CMLTM)

1446 – 2025 Corydon Ave
Winnipeg (Manitoba) R2J 0B8
Téléphone : (204) 231-0311
Télécopieur : (204) 790-2479

www.cmltm.ca

ASSOCIATIONS PROVINCIALES

BC SOCIETY OF LABORATORY SCIENCE (BCSLS)

720-999 W. Broadway Ave.
Vancouver (C.-B.) V5Z 1K5
Téléphone : (604) 714-1760 ou (800) 304-0033
Télécopieur : (604) 738-4080

www.bcsls.net

PRINCE EDWARD ISLAND SOCIETY OF MEDICAL TECHNOLOGISTS (PEISMT)

a/s Queen Elizabeth Hospital
À l'attention de Marietta MacCormack
C.P. 6600
Charlottetown (Î.-P.-É.) CIA 8T5

www.peismt.org

NEWFOUNDLAND AND LABRADOR SOCIETY OF LABORATORY TECHNOLOGISTS (NLSLT)

C.P. 39057
430 Topsail Rd.
St. John's (T.-N.) A1E 5Y7
Téléphone : (709) 754-8324

<http://students.cna.nl.ca/nlslt>

ONTARIO SOCIETY OF MEDICAL TECHNOLOGISTS (OSMT)

234 Eglinton Ave. East, Suite 402
Toronto (Ontario) M4P 1K5
Téléphone : (416) 485-6768 ou (800) 461-6768
Télécopieur : (416) 485-7660

www.osmt.org

MEDICAL LABORATORY SCIENCE ASSOCIATION OF YUKON (MLSAY)

a/s laboratoire, Whitehorse General Hospital
5 Hospital Rd
Whitehorse, YK Y1A 3H7

President@mlsay.org

La SCSLM a révisé ce document selon les principes du langage simple et clair, grâce à un financement du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers du gouvernement du Canada.

Canada 



Société canadienne de science de laboratoire médical
CP 2830 PDF 1, Hamilton (Ontario) L8N 3N8
Téléphone : (905) 528-8642 ou (800) 263-8277 poste 8692
Télécopieur : (905) 528-4968
Courriel : pla@csmls.org
www.csmls.org



DEMANDE D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES

POLITIQUE :

- Frais non remboursables : 800 \$ (CAN)
- Nous évaluerons votre dossier ECA lorsque nous aurons reçu tous les documents requis des établissements concernés.
- Après que nous aurons reçu votre demande et les frais, vous aurez **12 mois** pour vous assurer que nous avons reçu les documents requis. Si nous n'avons pas reçu tous vos documents dans de ce laps de temps, vous devrez refaire une demande.

M.

Mme

Ancien nom : _____

Nom de famille (majuscules)	Prénom	Initiale
Adresse	Ville	Province
	Code postal	Pays
N° de téléphone	Courriel	

Je demande une évaluation de mes études en technologie de laboratoire médical, de ma formation et de mon expérience afin de savoir si je suis équivalent(e) au profil de compétences.

Type d'évaluation : (cochez une discipline seulement)

- Technologiste de laboratoire médical général**
- Génétique clinique**
- Cytologie diagnostique**

Je comprends que j'ai 12 mois pour terminer l'étape de préévaluation.

Je comprends que mon évaluation des connaissances acquises par la SCSLM sera valide pour une période **allant jusqu'à deux (2) ans**.

Je déclare que les renseignements fournis dans cette demande sont exacts. Je comprends que si tout ou une partie de l'information est fausse, mon évaluation sera non valide.

Signature

Date

~Après réception de la demande d'ECA par la SCSLM, le traitement prendra de 4 à 6 semaines~

Méthodes de paiement acceptables pour les frais de certification et les frais d'ECA de la SCSLM : **Visa, MasterCard, American Express, chèque d'une banque canadienne ou mandat canadien seulement.**

Paiement ci-joint de (\$) _____

Chèque Mandat MasterCard Visa

Carte de crédit : _____ / _____ / _____

Date d'expiration : _____ / _____

Signature : _____

À L'USAGE EXCLUSIF DE LA SCSLM

Date de réception : _____

Courriel d'accusé de réception : _____

Date de traitement : _____

N° de référence SCSLM : _____

Évaluation des titres de compétences : à présenter directement à la SCSLM par l'ICES (rapport complet) ou le WES (chacun des cours)

Aptitudes linguistiques : à présenter directement à la SCSLM par les établissements émetteurs

Études en technologie de laboratoire médical : relevés de notes officiels et plans de cours/syllabus d'études à présenter directement à la SCSLM par l'établissement d'enseignement

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT	Dates (mois/année)	
	De :	À :

FORMATION CLINIQUE	Dates (mois/année)	
	De :	À :

Études complémentaires pertinentes : relevés de notes officiels et plans de cours/syllabus d'études à présenter directement à la SCSLM par les établissements émetteurs

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT	Dates (mois/année)	
	De :	À :

Formation continue (s'il y a lieu) : relevé de notes officiel et plans de cours à présenter directement à la SCSLM par les établissements émetteurs.

Perfectionnement professionnel (s'il y a lieu) : vous pouvez présenter des copies de vos certificats de séminaires et d'ateliers.

Certification professionnelle : confirmation officielle à présenter directement à la SCSLM par les établissements émetteurs.

Expérience de travail : (en commençant par la plus récente) à présenter directement à la SCSLM par les établissements employeurs.

Nom de l'établissement employeur	Poste occupé	Début (mois/année)	Fin (mois/année)

~ Les demandes de documentation additionnelle ne seront pas acceptées si elles ne sont pas mentionnées dans la présente demande ~

Livret d'évaluation des compétences personnelles : ci-joint à venir sous pli séparé

Autoévaluation en ligne : complétée – nom d'utilisateur inscrit ci-dessous
 nom d'utilisateur à venir par courriel

Nom d'utilisateur (en lettres moulées S.V.P.) :